



Élection du Conseil municipal
d'enfants

La vie de notre COMMUNE

► Commémoration du 11 novembre

Moment de recueillement et de respect aux victimes de la Première Guerre mondiale.

La commémoration a réuni une centaine de bouvronnais autour du monument aux morts. Marcel Verger, maire, a rendu hommage aux 139 bouvronnais morts sur le champ de bataille. Il a précisé que « la connaissance de notre histoire collective constitue le socle républicain sur lequel les générations futures pourront s'appuyer pour demain avancer. Transmettre toujours, inlassablement, les valeurs qui fondent notre destinée collective, ne pas oublier et léguer le message mémoriel aux jeunes générations, est notre devoir et relève de notre responsabilité collective ».

Au cours de cette cérémonie, Joseph Bourdin, président de l'Union nationale des combattants (UNC) de Bouvron a

remis la médaille d'honneur de porte-drapeau à Roland Justal et la médaille du mérite de l'UNC à Théophile Chotard.



► Réfugiés

LA COMMUNE DE BOUVRON PARTICIPE À LA SOLIDARITÉ ENVERS LES RÉFUGIÉS

Parce qu'il est du devoir de l'Europe et de la France en particulier, de porter secours à ces populations cherchant refuge, au nom des valeurs humanistes et de solidarité qui fondent la République française et le projet européen depuis ses origines, le Conseil municipal lors de sa séance du 15 septembre 2015 a

inscrit la Commune dans le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile du Moyen-Orient avec la mise à disposition d'un logement social communal de la Résidence des Platanes, rue Jean-Baptiste Olivier en lien avec les services de la préfecture.

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Tél. 02 40 56 32 18

www.mairie-bouvron.fr

Tirage : 1 500 exemplaires

Directeur de publication : Marcel Verger,
maire de Bouvron

Photo de la couverture : ©Laurent Bissery

Imprimé sur papier recyclé
par l'imprimerie du Sillon - Savenay



LA VIE DE **NOTRE COMMUNE**
Le 1^{er} Conseil municipal **d'enfants**

2-15

LA VIE **SOCIALE**
Service **des repas à domicile**

16-17

LA VIE **CULTURELLE**
Une année culturelle **variée**

18-19

LA VIE **ASSOCIATIVE**
Section **théâtre**

20-21

ÉTAT **CIVIL**

22

RENDEZ-VOUS
CALENDRIER DES **FÊTES**

23-24

Le mot DU MAIRE

► 2016, une année de projets

Je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année, pleine de projets et de joie.

Pour notre Commune les projets ne manquent pas.

Tout au long de l'année 2015, nous en avons finalisé et amorcé beaucoup. Je retiendrai essentiellement l'ouverture en septembre de la nouvelle école publique Félix-Leclerc, beau projet architectural et pédagogique, les moments forts du Petit Festival de la Paix en mai qui ont permis de fêter avec ampleur le 70^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la finalisation de l'étude de l'écoquartier Bardoul, mais aussi la réflexion sur le devenir de l'église.

Le grand chantier qui est aujourd'hui ouvert est celui de l'arrivée du gaz et de la mise en séparatif du réseau d'assainissement. Voici plusieurs mois que les rues sont ouvertes dans le centre-bourg. C'est un chantier d'envergure qui modifiera en profondeur notre Commune. Il nous faut en accepter les contraintes, c'est à ce prix que notre centre-bourg s'inscrira dans la modernité.

Nous voulons faire de Bouvron une commune dynamique et attractive. **Le gaz et la déviation**, dont les travaux sont programmés dans quelques semaines, en sont des éléments moteurs. **Un bourg rénové, c'est aussi des commerces valorisés, une ambiance de bourg retrouvée, une qualité de vie meilleure.** Vous le savez, nous menons une réflexion d'envergure sur ce secteur dans le cadre de la stratégie urbaine. J'invite tous ceux et celles qui le souhaitent à nous rejoindre.

POUR UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉLARGIE

Précisément, nos réflexions sur l'évolution de notre Commune s'inscriront pleinement dans le 3^e volet de la réforme territoriale issue de **la loi NOTRe¹** du 7 août 2015. Cette loi impose aux collectivités de se regrouper pour mutualiser les moyens et répartir les compétences. Le seuil minimal fixé est de 15 000 habitants. Notre communauté de communes du Pays de Blain compte 15 593 habitants. Nous ne sommes donc pas contraints de fusionner avec d'autres communes.

Or, pour assurer les niveaux de services publics auxquels nous pouvons prétendre, ce seuil de 15 000 habitants ne me semble pas adapté pour être en capacité de conduire des politiques publiques d'envergure concernant l'air, l'eau, la protection de notre environnement... **Il nous faut une communauté de communes plus élargie** et qui s'inscrit pleinement dans le périmètre du SCOT², qui détermine notre projet d'organisation de notre territoire en matière d'urbanisme, de mobilité, d'habitat, d'environnement et de



création d'emplois. Pour atteindre ces objectifs **nous devons nous tourner vers le sud** et réfléchir activement à une fusion avec les communautés de communes riveraines que sont Erdre et Gesvres d'une part et Loire et Sillon et Cœur d'Estuaire d'autre part.

Nous atteindrions alors environ plus de 50 000 habitants, jauge suffisamment forte pour défendre nos politiques publiques.

La décision préfectorale aujourd'hui est de maintenir en l'état le Pays de Blain. Mais les discussions peuvent se mener avec ces deux communautés jusqu'en juin 2016. Nous menons cette réflexion. Si la fusion peut se faire, elle doit se faire maintenant, **il nous faut une taille suffisante pour développer harmonieusement nos espaces.**

Tous ces projets écrivent l'avenir de notre territoire et participent à l'avenir de notre Commune.

Nous venons de connaître des moments tragiques, horribles, perpétrés par des personnes qui essaient de remettre en cause notre démocratie.

Soyons toujours vigilants et solidaires.

Et pour reprendre la phrase d'Aristide Briand :

« Pour faire la paix, il faut être deux : soi-même et le voisin d'en face ».

Meilleurs Vœux

*Marcel Verger,
Maire de Bouvron,
Conseiller départemental de Loire-Atlantique*

1. Loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

2. SCOT : Schéma Départemental de Cohérence Territoriale.

Une année d'actions Retour sur les conseils municipaux

► SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2015

Personnel

Création d'un poste d'animatrice et d'un poste temporaire jusqu'à la fin de l'année scolaire de surveillance + Temps d'Accueil Périscolaire

Finances

Subventions pour l'association « Concert'é Vous » et pour la restauration scolaire.

Dotation d'équipement des Territoires Ruraux pour la sécurisation des ponts.

Environnement

Accord sur le recensement des zones inondables.

Foncier bâti / non bâti

Officialisation du bail à construction confié à Habitat 44.

Accord du Conseil municipal sur les avenants au marché de construction du Pôle enfance et sur la vente de délaissés de voies.

Accord du Conseil municipal pour la candidature de Serge Peignet et Corinne Lehueur à la commission d'accessibilité.

► SÉANCE DU 14 AVRIL 2015

Finances

Adoption à l'unanimité des comptes administratifs 2014 :
- budget général,
- budget assainissement,
- budget écoquartier Landes de Bardoul.

Adoption à l'unanimité des budgets primitifs 2015 :
- budget général avec vote des taux d'imposition 2015 : maintien des taux d'imposition 2014 pour 2015,
- budget assainissement,
- budget écoquartier Landes de Bardoul.

Vote des subventions 2015 aux associations,

Maintien des participations scolaires pour les frais de fonctionnement aux écoles privées.

Travaux

Accord du Conseil municipal pour les avenants aux marchés de travaux du Pôle enfance et de la station d'épuration.

► SÉANCE DU 16 JUIN 2015

Élection d'une adjointe au maire

Accord à l'unanimité du nombre de 6 adjoints avec l'élection de M^{me} Corinne Lehueur comme 5^e adjointe suite à la démission de M^{me} Gaëdig Rehault pour raisons personnelles.

Urbanisme

Accord du Conseil municipal pour l'inscription de 5 sentiers au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Convention de prestation pour l'instruction des droits du sol : accord du Conseil municipal pour autoriser M. le Maire à signer la Convention avec la CCEG.

Personnel communal

Suppression et création d'un grade, modification d'un poste au sein de la mairie et création de postes d'animateurs pour l'accueil de loisirs d'été.

Finances

Reconduction de la dotation pour des bons d'achats de fournitures pour la rentrée scolaire.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité l'amortissement de subventions concernant le budget annexe d'assainissement sur une période de 20 ans.

Accord sur la répartition du FPIC.

Accord pour le versement d'une subvention à la Maison Départementale des Adolescents.

Accord pour les modifications de participations pour voies et réseaux.

Autorisation à M. le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux du Pôle enfance.

Le Conseil municipal sollicite au titre de la réserve parlementaire une participation pour la réalisation d'un logement d'urgence près de l'Hôtel de Ville.

Création d'une régie de recettes pour encaisser les recettes générées par l'accueil de loisirs d'été 2015 et accepter les modifications de son règlement intérieur concernant la tarification.

Vente des bâtiments modulaires de l'école publique à la commune de Pont-Château.

Questions diverses

Adhésion au dispositif mis en place par l'État pour la récupération de la TVA.

Versement d'une subvention à l'association « Celtic Népal » pour venir en aide aux populations sinistrées lors du séisme.

Participation à la Fête de l'Agriculture.



► SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2015

Humanitaire

Candidature de la Commune à l'accueil d'une famille de réfugiés.

Finances

Accord du Conseil municipal pour autoriser M. le Maire, à signer les contrats de prêts concernant le budget général, le budget assainissement, le budget de l'écoquartier.

Accord du Conseil municipal pour la garantie d'emprunt (HLM Loire Atlantique Habitation), pour le reversement de la TVA au budget assainissement.

Approbation des avenants aux marchés de travaux pour le Pôle enfance.

Prise en charge intégrale des frais de destruction des nids de frelons asiatique.

Prise en charge de la maîtrise d'ouvrage des travaux concernant la déviation RN et travaux connexes, mais c'est l'État qui en supportera la charge financière.

Questions diverses

Réflexion sur la mise en place d'un Conseil municipal d'enfants. Élection en mairie le 28 novembre 2015 et mise en place du Conseil municipal d'Enfants début 2016.

► TÉLÉVISION, ATTENTION CHANGEMENT !!

Le 5 avril, la télévision numérique (TNT) passe à la haute définition (HD)

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau (individuelle ou collective). Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible en HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril. Le passage se fera dans la nuit du 4 au 5 avril.

Pour en savoir plus sur le passage à la TNT HD, connectez-vous sur le site recevoirlatnt.fr

POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL 2016

- 1 > Vérifier son équipement de réception TV
- 2 > S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril
- 3 > Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes



Pour plus d'information,
appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)
ou allez sur le site recevoirlatnt.fr

2015, LES PRINCIPAUX TEMPS F



La nouvelle station d'épuration participe pleinement à la reconquête de la qualité des eaux des ruisseaux tout en protégeant l'environnement.



La construction du Pôle enfance se poursuit, les parents d'élèves et les élus visitent le chantier de l'école Félix-Leclerc.



Le 30 mars la Commune a reçu le prix national « commune bio sans pesticides » dans le cadre de la campagne « 0 phyto, 100 % bio ». Ce prix récompense l'engagement dans l'entretien sans produits phytosanitaires et le travail de l'association « les Petits Palais ».



Les poussines bouvronnaises (gym) sont montées sur la plus haute marche du podium et deviennent championnes départementales de leur catégorie.



Les commémorations officielles du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale au monument de la Reddition, en présence de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, Yves Daniel, député et Marcel Verger, maire de Bouvron.



4^e Petit Festival de la Paix dans le cadre des commémorations du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Témoignages au café-théâtre.

ORTS EN IMAGES



Le déménagement de l'école publique Félix-Leclerc.



C'est la rentrée dans la nouvelle école.



Les fouilles archéologiques marquent le début des travaux de la déviation.



Journées du patrimoine en septembre, découverte du mobilier, des vitraux, des sculptures.



Quel devenir pour l'église ? Le bâtiment a besoin de travaux, réunion publique en avril et lancement de l'atelier de réflexion avec les habitants.



Le maire a signé le 1^{er} contrat de concession de distribution publique de gaz naturel avec GRDF.



Réunion publique de présentation du nouvel écoquartier de Bardoul qui débutera en 2016 et qui comprendra 114 logements. Début des travaux en 2016.



Le gaz arrive à Bouvron.

► Samedi 28 novembre : le succès du premier Conseil municipal d'enfants de Bouvron



Le projet, porté par la commission des affaires scolaires depuis plus d'un an, est aujourd'hui concrétisé.

Les élections du samedi 28 novembre ont vu **136 enfants** sur 247 inscrits se presser à la mairie pour élire les futurs conseillers. Ces jeunes électeurs ont dû départager 38 enfants candidats par binômes paritaires (une fille, un garçon), de CE2, CM1 et CM2, venus des deux écoles de la commune.

Le succès populaire a été tel que le parvis de la mairie a eu du mal à contenir la foule des enfants et de leurs parents, obligeant à décaler d'une demi-heure la fin du scrutin pour que chacun puisse exprimer son vote.

Cette première visite dans l'isoloir a été pour beaucoup un moment fort et les 19 binômes candidats ont attendu avec fébrilité l'annonce des résultats, autour des affiches de campagne.

Chacun s'est pris au jeu de cette élection et c'est dans la salle du conseil que les résultats ont été proclamés par le maire, Marcel Verger. Les votes ont été parfois serrés et les scrutateurs ne pouvant départager 2 binômes ex aequo, ce sont finalement **20 conseillers** au lieu de 18 qui **ont été élus ce samedi**, sous les applaudissements de la foule ! Les travaux de ce conseil ont démarré dès le 12 décembre, encadrés par des élus, des parents et enseignants.

L'ensemble des élus de Bouvron souhaite remercier vivement ces jeunes bouvronnais pour leur engagement dans la vie de la commune. Et ce magazine, comme d'autres supports, se fera l'écho de tous les projets qui sortiront des travaux des commissions de ce nouveau conseil. Soyez inventifs !

La liste des 20 élus du CME :

Julien Verger, Clémence Aumaille, Lisa Le Bourd, Meween Charriau, Louise Decol, Noam Boulerie, Ismaëlle Bissery, Lucas Rouaud, Lorenzo Perdrix, Ludivine Suel-Fourrier, Elyott Gauvrit, Octavie Boissay, Emilien Simon, Marine Hamon, Mathéo Taugain, Lucie Baconnais, Amélie Le Gall, Léonard Chesneau, Maëlys Cousseau, Emmanuel Allain.



Tous les bouvronnais sont invités à l'inauguration du Pôle enfance*

le samedi 6 février 2016 à 11 h 00

en présence de Philippe Grosvalet, président du Conseil départemental.

Les enfants, leurs parents, les enseignants, le personnel du périscolaire et de la cantine, les associations et les élus vous invitent à découvrir les nouveaux bâtiments et leur environnement et à participer à toutes les animations qu'ils organisent de 11 h 00 à 14 h 00.

Venez découvrir ce Pôle enfance, conçu en partenariat avec tous les acteurs et les enfants pour en faire un lieu adapté à un meilleur confort d'usages pour tous et un bâtiment à forte qualité environnementale.

* Le Pôle enfance :
- l'école publique Félix-Leclerc,
- le restaurant scolaire « les Petits Palais »,
- l'accueil périscolaire « l'Île aux Castors ».



► La loi NOTRe, modifie le territoire pour une plus grande efficacité

Un des dossiers les plus importants du Conseil municipal du 10 novembre concernait le vote des élus sur la proposition du nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) applicable sur notre territoire, le territoire de la Communauté de communes du Pays de Blain.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe du 7 août 2015), implique une procédure de révision du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Elle doit être mise en œuvre avant le 31 mars 2016.

Le SDCI a pour objectif de **simplifier la coopération intercommunale** pour optimiser son fonctionnement, par exemple en mutualisant l'assainissement, la collecte des déchets... Il s'appuie sur une évaluation des bassins de vie et des logiques de territoires, ainsi que sur un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants.

Ce schéma doit permettre de parvenir à la couverture intégrale du territoire français par des Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI), dont la population doit être, sauf exception, au moins égale à 15000 habitants.

EN QUOI CELA NOUS CONCERNE-T-IL ?

En Loire-Atlantique la préfecture a présenté son plan d'adaptation de la carte des EPCI (communautés de communes). Le seuil minimal des communautés de communes ayant été fixé à 15000 habitants, 4 d'entre elles sont appelées à disparaître en étant absorbées par une communauté voisine et deux autres fusionnent de leur plein gré. Le Pays de Blain ne serait pas concerné.

L'ÉLABORATION ET LA PUBLICATION DU SDCI SUIVENT PLUSIEURS ÉTAPES :

1. Le Préfet présente son projet de schéma à la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) ;
2. Le projet est soumis pour avis début octobre à toutes les collectivités concernées, qui disposent



d'un délai de deux mois pour se prononcer, soit jusque début décembre. **Bouvron s'est prononcée le 10 novembre.**

3. Le projet, accompagné des avis, est transmis à la CDCI (avant la fin de l'année 2015). Elle dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer.
4. Le Préfet prend des arrêtés de périmètre au plus tard le 15 juin 2016, cet arrêté énumère les communes qui seront membres du nouvel EPCI, inscrites ou nom au SDCI. Le Préfet peut revenir sur le périmètre défini dans le SDCI après négociation avec les communes.
5. Le Préfet prend les arrêtés de création au plus tard le 31 décembre 2016.

L'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2017.

QUEL EST L'AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUVRON ?

Le Conseil municipal de Bouvron réuni le 10 novembre a décidé à l'unanimité de ne pas accepter le périmètre proposé par le Préfet. Il demande d'étudier l'ouverture et la fusion avec les communautés de communes d'Erdre et Gèvres et Loire et Sillon - Cœur d'Estuaire au sud. **Pourquoi ?** Le conseil souhaite avoir un territoire plus fort, d'au moins 50 000 habitants pour avoir une vraie dynamique spatiale, économique et touristique.

Le vote de Bouvron va être transmis au préfet.

► Le gaz naturel, une distribution attendue

Depuis plusieurs mois la Commune connaît d'importants travaux. Ses rues sont ouvertes par GRDF pour installer le gaz naturel. Pour profiter de ces travaux et de l'ouverture des voiries, la ville a décidé de moderniser son réseau d'assainissement pour répondre à l'obligation de mise en séparatif des eaux usées et pluviales.

Il faut rappeler que l'arrivée du gaz naturel sur la Commune a eu pour origine une demande forte de Lactalis, qui, s'inscrivant dans une démarche de développement durable, a souhaité bénéficier d'une énergie économique. Depuis le début des travaux, les demandes des habitants sur cette partie nord du bourg impactée aujourd'hui par ce chantier, augmentent, et c'est une cinquantaine de foyers qui ont commandé à GRDF le branchement de leur propriété. La municipalité n'est pas en reste et étudie la desserte de plusieurs bâtiments municipaux : salle des sports, vestiaire foot, minoterie...

L'arrivée du gaz naturel est importante pour la Commune. Ces travaux, contraignants pendant quelques semaines, permettent de moderniser le bourg, apporter un meilleur confort à l'utilisateur, répondre aux recommandations d'économies d'énergie et de s'inscrire pleinement dans la transition énergétique. C'est une énergie compétitive, complémentaire des énergies renouvelables avec le développement de gaz vert et de nouvelles solutions.

COMMENT SE DÉROULE LE CHANTIER ?

Un grand gazoduc, appelé « l'artère du Maine », qui contribue à l'alimentation de la France et du grand Ouest en particulier passe à une dizaine de kilomètres de Bouvron. C'est cette opportunité qui permet à GRDF d'installer 11,5 km de réseaux sur la Commune.

En photos, les grandes étapes pour amener le gaz dans le bourg et chez les particuliers

- 1 Route de Quilly : en premier lieu une intervention sur ce gazoduc a été nécessaire pour le branchement de Bouvron. Les travaux ont été réalisés en mai par GRTgaz.



Début 2016 : la première tranche de travaux concernant le secteur nord-est, délimitée par la rue Louis-Guihot et l'est de la RN 171 est quasiment terminée. Pour cette partie du bourg, le plus difficile en termes de circulation a été le franchissement du carrefour à feux, obligeant la fermeture de la RN171 pendant une semaine. Travaux difficiles, mais conduits avec rapidité toutefois compte tenu de la complexité, par GRDF.

La mise en gaz de ce secteur se fera au cours du 1^{er} semestre 2016.

La seconde partie à l'est de la route de Savenay et au sud des rues Louis-Guihot et Bardoux sera réalisée à suivre, à partir de février, pour une mise en gaz à partir du 2^e semestre 2016.

La programmation et le suivi de l'ensemble des travaux liés au gaz ont été menés grâce à une collaboration resserrée avec les services de la Commune, du département ainsi que la DIRO.

Pour plus d'info sur le gaz à Bouvron : Nathalie Guegnard – 02 41 93 24 51 / 06 07 14 14 33

La vie de notre COMMUNE

- 2 La tranchée de 26 mètres route de Quilly pour raccorder le gazoduc au poste d'interface



- 3 Route de Quilly : création du poste d'interface par GRTgaz : c'est le début du réseau de distribution de GRDF



- 4 Construction des 3 km de réseau d'amenée du poste de livraison (Beau Soleil) jusqu'à l'entrée du bourg (route de Quilly) avec une trancheuse afin de limiter la largeur de tranchée et la durée des travaux



- 5 L'ouverture des voiries rue de Bardoux



- 6 Les ouvertures ont été réalisées, les tuyaux sont installés.
Un filet jaune est posé entre la canalisation de gaz et le revêtement de sol afin d'assurer la sécurité des ouvrages.



► LA MISE EN SÉPARATIF

Afin de diminuer l'arrivée des eaux pluviales à la station d'épuration, occasionnant une surcharge hydraulique pouvant entraîner des problèmes de fonctionnement de la station, la Commune s'est lancée dans un programme pluriannuel de mise en séparatif eaux usées/eaux pluviales de son réseau de collecte.

La tranche des travaux 2015 concerne les rues de Bardoux, Louis-Guihot, Jean-Baptiste Olivier, des étangs et l'avenue des roses.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Bézier de Château Gontier (53) pour un montant de 457 480,62€ TTC.

► Le parc d'activités de Bel-Air

Le Pays de Blain le reprend en régie directe

Situé au rond-point de la Croix-Blanche, cet immense espace a été réservé pour accueillir des entreprises.

QU'EN EST-IL ?

En février 2007, la Communauté de communes du Pays de Blain, souhaitant ouvrir et enrichir le tissu économique local a choisi cet espace en raison de sa proximité du pôle urbain de Nantes, des infrastructures routières importantes, RN 165, RN 171 et RN 137, en raison également des équipements divers proches et des ressources foncières importantes. Elle a alors créé la Zone d'Aménagement Concerté du Parc de Bel Air, 34 hectares, avec un objectif de développer l'emploi local avec une forte orientation environnementale.

En 2009, au vu de l'ampleur du projet, la ComCom en a confié l'aménagement à un aménageur par le biais d'une concession d'aménagement. C'est ainsi que le conseil communautaire de février 2011 a choisi la SELA, société d'équipement de Loire-Atlantique, pour aménager cet espace.

En 2013, le Parc a été conçu pour accueillir des petites et moyennes entreprises, notamment un village d'artisans. Les études ont été entreprises, mais restait un point important sur le rejet des eaux.

LES DÉCISIONS D'OCTOBRE 2015

Après études et estimations financières, compte tenu des normes de rejet sur les eaux usées et de l'estimation du volume des effluents, la réalisation d'une unité de traitement desdites eaux était nécessaire.

Le conseil communautaire dans sa délibération d'octobre 2015 a considéré que les solutions d'assainissement compromettaient l'équilibre financier du projet, et donc a décidé d'en réduire le périmètre de 34 à 10 hectares et par conséquent de supprimer la ZAC d'aménagement et poursuivre l'opération par un permis d'aménager en régie.

Le Parc d'activités de Bel-Air sera donc aménagé directement par la communauté de communes du Pays de Blain.



► Entreprises : nouvelles installations

• LES DÉLICIES DU FOU DU ROY

Début octobre, M^{me} Dominique Gaudin a ouvert un local de vente de produits régionaux et sert également thé, café, chocolat dans la véranda.

Elle s'est installée dans le bâtiment de l'ancienne fleuriste, 4 rue Jean-Baptiste Olivier.
Tél. 02 72 02 97 52

• LAURE VIOLLEAU

Diplômée en shiatsu à la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel (FFST) et en massages bien-être.

Laure Violleau vous accueille pour des séances à Bouvron.

Sur rendez-vous : au 07 81 47 94 97

laureshiatsu@gmail.com ; www.keshi.fr

• ISABELLE RATIER installe un cabinet de naturopathie, réflexologie plantaire vecteurs énergétiques et iridologie au 14 la Couëronnais à Bouvron à partir du 19 janvier 2016.

Les consultations à domicile sont également possibles.

isabelle.hellegouarch@wanadoo.fr

06 74 99 69 39

La vie de notre COMMUNE

► L'hôtel Louis-Guihot

L'hôtel Louis-Guihot va retrouver une nouvelle vie

Situé en plein bourg, face à la place de la Minoterie, l'immeuble Louis-Guihot, ou encore nommé « ancienne poste », est fermé depuis 2005. Il va connaître une nouvelle destination.

Propriété de la Commune, le Conseil municipal a décidé **en février 2015** de le céder à l'office d'habitat, Habitat 44, à charge pour lui de transformer cet immeuble en logements. La ville et l'office ont signé un bail emphytéotique de 90 ans, à l'issue duquel le bâtiment redeviendra pleinement propriété de la Commune.

« Il s'agit d'une réhabilitation en profondeur » indique M. Bonneau, directeur du développement à Habitat 44. « Nous ne garderons que les murs intérieurs, les planchers et la belle façade du début du 20^e siècle. Le bâtiment sera entièrement rénové et mis aux normes actuelles, tel un bâtiment neuf. Nous construirons également un logement neuf dans la cour. Au total ce seront **7 logements sociaux**, du type Ibis au type IV qui seront mis à la location ».



Crédit photo : cabinet d'architectes Léost - Nantes (image virtuelle).

L'ancienne dépendance de cet hôtel particulier qui accueille aujourd'hui une sanisette publique et un logement d'urgence, va également bénéficier de travaux de rénovation. Ces bâtiments restent propriété de la Commune, mais, dans le souci de bénéficier d'économies d'échelle, les travaux de réhabilitation seront conduits parallèlement aux travaux de l'immeuble principal grâce à la constitution d'un groupement de commande Ville-Habitat 44. Le futur WC public bénéficiera des normes ERP et sera accessible par le pignon sud, côté parc.

L'ensemble de ces travaux débutera au cours du 2^e trimestre 2016 pour s'achever à l'été 2017.

► L'HISTOIRE DE L'HÔTEL LOUIS-GUIHOT



En 1900, l'Hôtel Guihot, est construit par Louis Guihot, industriel propriétaire de la minoterie et qui fut maire de la Commune de 1892 à 1925. Par alliance, cette dernière tombera dans le giron de la société Laraison, propriétaire des Grands

Moulins de la Loire. Cette activité meunière industrielle rythme, pendant un demi-siècle, la vie du bourg. Sur une poutre du bâtiment on peut lire : « 31 décembre 1966. Arrêt de l'activité de cette minoterie ».

Après la guerre 14-18, l'immeuble fait l'objet d'un don en faveur de la congrégation des sœurs de Saint-Philbert et le bâtiment devient alors maison hospitalière, sous le nom d'Hôtel Saint-Louis. Cet hôpital cesse son activité en 1974, lors de l'ouverture de la nouvelle maison de retraite, le Logis de la Petite-Forêt. En 1977, il accueille la poste, située alors en haut de la rue de Bardoul. Elle quittera les lieux en 2005 et s'installera en face de l'immeuble.

Lissé vacant toutes ces dernières années, ce bâtiment va donc retrouver une nouvelle vie.

► Des aides financières pour vos travaux de rénovation

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique ou de maintien à domicile dans votre logement ? Le Pays de Blain vient de signer une convention de partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat afin d'aider les propriétaires à rénover leur habitat. Présentation du dispositif.

L'objectif est de permettre aux propriétaires disposant de ressources limitées et habitant un logement énergivore de plus de 15 ans à réaliser des travaux qui leur permettront de réduire d'au moins 25 % leur consommation d'énergie. De plus, il s'agit de favoriser des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées : changement de baignoire en douche, suppression de marches, mise en place de barres d'appuis ou de matériels spécifiques...

Aider les propriétaires en difficulté à réduire leur facture d'énergie, les personnes âgées à vivre le plus longtemps possible dans leur logement, mais aussi soutenir l'activité des entreprises du secteur de la rénovation, tels sont les objectifs poursuivis par le Pays de Blain en lançant ce programme.

DIAGNOSTIC THERMIQUE ET CONSEILS

Des financements importants sont au rendez-vous : subventions et primes de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du Pays de Blain, du Département de Loire-Atlantique, de la Région des Pays de la Loire et de certaines caisses de retraite. Le total



cumulé peut atteindre 80 % du coût des travaux pour les publics les plus modestes et les projets les plus performants.

L'opérateur SOLIHA Loire-Atlantique a été retenu par le Pays de Blain, (ex. Centre de l'Habitat) pour réaliser gratuitement un diagnostic thermique de votre logement, vous conseiller sur les travaux à faire et vous accompagner dans la constitution du dossier de demande de subvention. Il peut également proposer des solutions de micro-crédit.

Le Pays de Blain consacre 132 000 € à la mise en place de ce service sur le territoire. Il sera subventionné à hauteur de 35 % du montant du marché par l'ANAH. Pour 30 ménages très modestes estimés prioritaires, le Pays de Blain ajoutera une aide de 500 € dans le plan de financement des ménages.

Infos pratiques :

Permanences de 9 h 30 à 11 h 30, les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. 27 rue du Château d'Eau - Blain (Bâtiment des Transports Scolaires).

Hors permanences, contactez directement SOLIHA : 02 40 44 99 44

contact@loireatlantique.soliha.fr

Exemple de financement proposé :

Travaux isolation + chauffage bois

Gain thermique : 40 %

Famille 4 personnes, RFR < 29 384 €

Coût total des travaux : 15 000 € HT

Subventions :

- ANAH : 4 500 €
- Prime ASE : 1 500 €
- Prime Pays de Blain : 500 €
- Région PDL : 5 000 €

Total des aides : 11 500 € (maxi. 80 % des travaux du TTC)

Reste à charge : Eco PTZ 0 % ou micro crédit social.

Exemple de financement :

Travaux accessibilité

Couple retraité, RFR < 20 913 €

Coût total des travaux : 9 500 € HT

Subventions :

- ANAH : 4 750 €
- + caisse de retraite (CARSAT, RSI, SNCF, CNRACL) selon les situations.

Le reste à charge, peut être financé par un prêt social avec bénéfice de l'allocation logement pour les publics les plus précaires.

La vie de notre COMMUNE

► Patrimoine et mémoire - Participez !!!

MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

À la suite du travail réalisé avec un groupe d'habitants lors des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre derniers qui ont permis avec l'aide de tous d'ouvrir et faire découvrir l'église et son patrimoine, la municipalité a décidé la création d'une commission patrimoine-mémoire.

L'objectif de cette commission sera de réaliser des documents pour faire découvrir notre patrimoine ancien et contemporain, étayés par des récits-mémoire.

Toutes les personnes intéressées par l'histoire de notre Commune, ses bâtiments, son patrimoine vert, ou tout simplement apporter un témoignage oral ou photographique d'un temps de vie, d'un écrit déjà réalisé sur notre Commune... peuvent se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

Tél. 02 40 56 32 18

La première réunion de cette commission est fixée au mercredi 3 février à 18 h 30 salle du Conseil municipal.

► Comités de villages

Fin 2015, les élus ont rencontré les habitants lors de comités de villages.



Rencontre avec les habitants de la Violais.



Rencontre avec les habitants de Sordeac.

► MESSAGE D'YVES DANIEL, DÉPUTÉ

« Marquée par de terribles événements, l'année 2015 restera dans nos mémoires. En janvier, la liberté de la presse était attaquée, en novembre, notre art de vivre en somme nos valeurs. Parce que les blessures sont profondes et la peur présente, nous aurions pu vaciller. Il n'en est rien. À la barbarie de Daesh nous avons choisi d'opposer la diplomatie et la fraternité.

Considérer l'autre comme égal de soi, le respecter, savoir que nous ne pouvons exister seuls mais pour les autres et avec les autres, c'est cela pour moi mettre en application la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, la Laïcité, et c'est ce que je m'efforce de faire au quotidien dans mon mandat. Cela passe par l'échange, les rencontres, la confrontation des opinions plutôt que celle des personnes.

Cette démarche est essentielle dans mon travail législatif autour de mes trois priorités : l'emploi, la santé et l'éducation. Je m'implique également sur d'autres dossiers où les enjeux sont forts pour les Français. L'agriculture d'abord, où mon expérience d'exploitant bio me permet de contribuer, utilement je crois, aux propositions faites par

l'État et l'Union Européenne pour trouver, non seulement des solutions à court terme aux difficultés actuelles, mais également des réponses structurelles.

La juste place accordée aux territoires ruraux ensuite : défense du maintien des services de proximité - publics mais aussi petits commerces - participation aux Assises de la Ruralité. Je salue à cette occasion l'intérêt porté par les élus locaux concernés par la création d'une commune nouvelle, synonyme de mutualisations et de mise en commun de moyens, tout en préservant les services de proximité. Je mesure par là même la cohérence entre mon travail au niveau national et sa mise en œuvre à l'échelon local.

Pour finir, je voudrais vous dire que depuis trois ans, ma volonté de participer au redressement de la France dans la justice reste intacte et guide mon action de parlementaire.

Voici le vœu que je vous adresse pour 2016 : gardez tous et chacun le bonheur de vivre, et surtout de vivre ensemble. »

Yves DANIEL, votre député

La vie SOCIALE

► Le centre socioculturel

Le centre socioculturel a écrit son nouveau projet social pour les 4 années à venir : 2016-2019.

Le centre socioculturel remercie tous les habitants d'y avoir participé et souhaite vivement que ce projet puisse répondre au mieux aux besoins des habitants, affirmant que les habitants sont les mieux placés pour prendre en main la vie du territoire.



Sa façon d'agir : accompagner les habitants dans la réalisation de projets qui les animent.

Ses objectifs : si vous avez envie d'une sortie à plusieurs, d'une séance couture, de faire découvrir votre culture à travers un repas, d'échanger avec d'autres parents, de monter un projet avec des voisins... Tout (ou presque) est possible ! Et c'est vous qui choisissez le programme ! Venez en discuter autour d'un café. Le centre est là pour écouter les habitants et discuter ensemble des possibilités.

À très bientôt !

Le projet social est visible sur le site internet du centre socioculturel Tempo : www.csctempo.fr

Contact : Centre socioculturel Tempo
7 rue du 11 novembre -44130 Blain
0240871258
accueil@csctempo.fr



Tempo et l'atelier couture : échange et savoir-faire

Depuis l'année dernière, un atelier d'échange et de savoir-faire autour de la couture est organisé sur Bouvron, deux vendredis après-midi par mois (hors vacances scolaires) par le centre socioculturel Tempo. L'atelier compte aujourd'hui une douzaine d'inscrits de tous âges.

Pas forcément de thème imposé : chacun vient avec son ouvrage : ourlet, fermeture, coupe de



patrons... et l'expérience des uns s'avère être de bons conseils pour les autres !

Réel atelier de partage et d'échange, les couturiers de l'atelier ont réalisé la robe de Nathalie, alias Nini Galant dans la pièce de théâtre *Le Fil à la Patte*, jouée par les Rats Piécés de Bouvron en octobre dernier !



Bravo à toutes les petites mains pour cette belle réalisation commune.

Que vous sachiez coudre ou pas encore, toutes les personnes sont les bienvenues : des machines à coudre sont à disposition lors des ateliers.

Contact : Centre socioculturel Tempo
0240871258

La vie SOCIALE

► Le service des repas à domicile

UN SERVICE OUVERT À TOUS

À Bouvron, plusieurs personnes profitent du service de repas à domicile. Un vrai plus pour tous ceux qui souhaitent rester chez eux tout en prenant des repas équilibrés.

Les avantages de ce service sont multiples :

- il est mis en place dans les 48 heures qui suivent la demande,
- il n'y a ni abonnement, ni engagement de durée,
- les personnes ont le libre choix du nombre de repas livrés avec un minimum de deux par semaine,
- un choix de menus et du nombre de plats désirés, ce qui rend ce service avantageux en termes de rapport qualité/prix car la facturation est adaptée à la formule choisie,
- la possibilité de prise en charge partielle du coût du repas dans le cadre de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie.

QUI PEUT EN PROFITER ?

Toutes les personnes qui le souhaitent de façon permanente ou temporaire, notamment en cas d'hospitalisation du conjoint, de retour d'hôpital...



L'intérieur du frigo de M^{me} Martin de retour d'hôpital...

OÙ SE RENSEIGNER ?

Il faut s'adresser au secrétariat de la Mairie pour obtenir les coordonnées des entreprises qui assurent ce service.

UNE AIDE DU CCAS

Pour les bouvronnais le CCAS participe à hauteur de 1,20 € par repas à condition de ne pas être imposable et 0,80 € par repas jusqu'à 100 € d'imposition.

M^{me} Martin, bouvronnaise installée dans le bourg, a fait le choix de ne plus cuisiner.

En retraite, M^{me} Martin, à la suite d'ennuis de santé importants et sur les conseils de sa famille, a décidé de faire appel au service de repas à domicile. Tous les jours, elle se nourrit de plats qu'elle a choisis et qui sont apportés tous les 3 jours par Béatrice, agent de l'entreprise de services. Ses menus du jour, elle les ausculte avec soin et jette son dévolu au gré de ses envies sur les mets qu'elle a sélectionnés la semaine précédente. « C'est mon choix, plutôt que faire un voyage, je préfère ne plus cuisiner », dit-elle.

Elle dépense en moyenne 250 € par mois et est remboursée d'1,20 € par repas. « C'est un bien-être pour moi, j'ai des repas équilibrés et... pas de courses de nourriture » conclut-elle.



► Repas des aînés

Le 17 octobre, à Horizinc, 153 aînés de la commune étaient réunis pour partager ensemble le traditionnel repas offert par la Municipalité.



Plusieurs personnes ont été mises à l'honneur à cette occasion.

Jérôme Deniaud a animé l'après-midi avec de la musique bretonne et des chansons connues pour certaines et de sa propre composition pour d'autres.

Les élus et les convives n'ont pas hésité à se lever pour entamer quelques danses !

Pour les aînés n'ayant pu se déplacer, un colis a été porté à domicile par les élus en décembre, à l'approche des fêtes.



► Le coup de cœur des lecteurs de Guetteurs de Rêves



« 1984 » de **George Orwell** est un grand classique de la littérature de science-fiction du XX^e siècle. Ce roman dépeint un système totalitaire et oligarchique qui écrase toute liberté individuelle.

Winston Smith, 39 ans, habitant Londres est un employé du Parti Extérieur, au ministère de la Vérité. Son travail consiste à remanier les archives historiques afin de faire correspondre le passé avec la version officielle du Parti. Un jour, il rencontre Julia (jeune femme du commissariat aux romans) lors d'un rituel dans la journée.

Cette rencontre va changer leur vie pour le meilleur et pour le pire, que ce soit pour l'un et pour l'autre.

« 1984 » est un condensé de toutes les méthodes qui existent au monde pour brimer la pensée du peuple comme la délation. La lecture du roman est dur par le sentiment d'un système parfait et implacable, avec les victoires de Winston trop faciles, simples et dont on sait que cela va mal tourner pour lui.

► Le Cercle Karré en résidence à Horizinc



De septembre à fin janvier et sur une période de six semaines au total, la Cie de théâtre de l'ESAT de Blain s'est retrouvée à Horizinc pour une résidence de théâtre.

Permettre à des personnes différentes de faire du théâtre de manière professionnelle, c'est l'objectif que s'est fixé l'ESAT en cette année 2015.

La première chose à faire était de trouver un lieu de création pour recevoir la Cie et son metteur en scène ; la Commune a mis à disposition Horizinc à cette occasion...

Les écoles de Bouvron sont également associées à ce projet de résidence et... en attente du retour à ce sujet.

Le metteur en scène professionnel, Fabrice Eveno, souligne : « cette création sera le fruit d'une rencontre entre des individus. Je pars dans cette aventure avec l'envie de découvrir des talents, de les mettre en avant, de les sublimer afin d'en faire un spectacle beau de sincérité et vrai de justesse ».

À partir d'improvisations collectives ou individuelles, les comédiens et le metteur en scène cherchent à créer des situations de jeu pour le futur spectacle en tenant compte des capacités et des dons de chacun ; monter un spectacle avec des comédiens qui ont la particularité d'être « hors norme », c'est le défi que s'est lancée la Compagnie du Cercle Karré : venez découvrir ce spectacle les 29 et 30 janvier à 20h30 à Horizinc.



► Une année culturelle variée

Avec ce numéro, vous découvrirez la plaquette culturelle pour l'année 2016.

Offrir une diversité culturelle à deux pas de chez soi, cette année encore, c'est ce que les associations de la Commune et la Municipalité vous proposent !

Un concert de musique classique dès la fin février avec l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Nazaire, un rendez-vous avec la danse irlandaise et Craic Irish Dance pour la St-Patrick le 12 mars, avec la Suède pour le Petit Festival de la Paix (et notamment, côté musique, un hommage à ABBA, le célèbre groupe des années 70) en mai, Red Cardell, groupe breton pour Celtomania en octobre et un Festizinc de talents locaux en novembre avec chansons et humour vocal : Lily Cros et Thierry Chazelle, et les Banquettes Arrières ; de quoi passer d'agréables soirées, confortablement installés à Horizinc. **Vous avez toujours aussi la possibilité de faire partie de nos listes de diffusion, en mairie, afin d'être tenu au courant de la programmation.**



Catherine Vanson, adjointe à la culture

N'hésitez pas à envoyer un mail en mairie : secretariat@mairie-bouvron.fr et en mentionnant en titre : pour liste de diffusion spectacles.

Feuilletez cette plaquette culturelle, conservez-la à proximité de mains, il y a sûrement des soirées organisées par les uns et par les autres qui vous intéresseront !



► INFO CPAM

L'aide au paiement d'une complémentaire santé

La CPAM de la Loire-Atlantique peut accorder une aide pour financer une partie de la complémentaire santé et réduire ainsi les dépenses restant à charge.

L'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) permet de bénéficier :

- de la prise en charge d'une partie de votre cotisation annuelle à un contrat de complémentaire santé sélectionné parmi une liste d'organismes choisis pour leur rapport qualité/prix (liste des offres sur ameli.fr),
- de tarifs sans dépassements pour vos consultations médicales, quel que soit le médecin choisi, même s'il pratique les honoraires libres (secteur 2).

Pour faire valoir ses droits auprès des médecins, une attestation de tiers-payant social est remise aux bénéficiaires de l'ACS et est à présenter au médecin.

Informations sur le site : www.ameli.fr/simulateur-droits.

Pour créer un compte ameli, rendez-vous sur www.ameli.fr, rubrique « Mon compte ».



La vie ASSOCIATIVE

► Le vide-armoires des parents des P'tits Félix



Le dimanche 4 octobre 2015, l'association des Parents des P'tits Félix a organisé son vide-armoires annuel comme tous les premiers dimanches du mois d'octobre.

Cette action permet de soutenir des projets d'école mais aussi d'apporter un service essentiel aux habitants du territoire.

Ce sont pas moins de 80 exposants qui ont été accueillis.

Dans un esprit résolument convivial, les parents volontaires ont à tour de rôle sur la journée, assuré la tenue du bar. Ce moment amical est l'occasion de faire connaissance avec de nouveaux parents et de passer une agréable journée.

Merci à tous pour avoir donné quelques heures de leur temps.

Et merci aussi aux autres associations de l'école et aux représentants du corps enseignant d'être passés dire « bonjour », signe de reconnaissance pour l'association quant aux actions menées pour l'école et le travail de proximité fait ensemble.

À l'année prochaine, le 1^{er} dimanche d'octobre !!

Contact : lesparentsdespetitsfelix@gmail.com

► Football Club Fay Bouvron

Manifestations et projets à venir :

- lancement de l'école de foot avec un éducateur spécifique,
- lancement d'une équipe de foot féminine et d'une équipe loisirs,



- préparation à la labellisation de l'école de foot par la Ligue Atlantique,
- organisation des 10 ans du complexe sportif de la Vigne,
- souhait de travailler sur le handicap visuel en organisant une rencontre entre deux équipes :
 - une équipe de cécifoot (en partenariat avec le club de Don Bosco à Nantes)
 - une équipe d'un club de football (de U16 à U18).

L'objectif étant d'effacer les différences et certains préjugés, ainsi que de sensibiliser au handicap.

Informations sur :

<http://www.fcfoybouvron.fr>

► Section Théâtre

La section Théâtre de l'Amicale Laïque et « les Rats Piécés » vous invitent à assister à ses spectacles pour des soirées de détente.



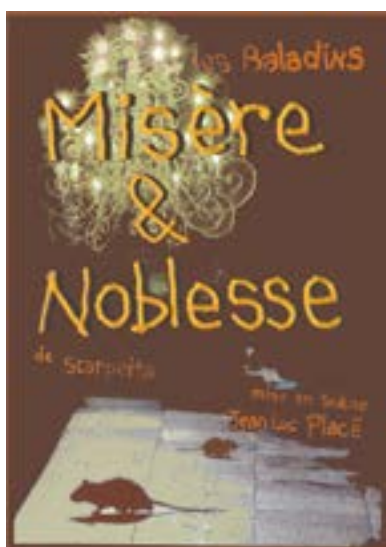
**VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 FÉVRIER
À 20H 30 - HORIZINC**

2 soirées « **CAFÉ-THÉÂTRE** » avec la complicité de plusieurs troupes régionales et de la Minote (musique A.L. Bouvron).

Soirées festives autour d'un verre composées de sketches et d'improvisations musicales... Rires et bonne humeur garantis !!



SAMEDI 5 MARS À 20H 30 - HORIZINC



Accueil des « Baladins de la Verzée » de Pouancé avec : **MISÈRE ET NOBLESSE** (de Eduardo Scarpetta, mise en scène Jean-Luc Placé).

Comédie italienne : deux misérables familles cohabitent tant bien que mal, rongées par la faim et menacées d'expulsion. Eugenio, un jeune noble, va passer un marché avec eux, qui les débarrassera de leurs ennuis, mais, en contrepartie, ils doivent se faire passer pour la famille du jeune homme, afin d'obtenir les faveurs du père de sa bien-aimée !!!

Entrée : 8 € (5 € : enfants < 12 ans et cartes FAL)
Réservations (avant le 4 mars) :
02 40 79 13 24 / 06 63 25 19 92
nellygarnier1@wanadoo.fr

► POLICE SECOURS
17

► POMPIERS
18

► SAMU
15

► URGENCES
112

► CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

► EDF-GDF SERVICES
Dépannage 24 h/24
• Électricité : 09 72 67 50 44
• Gaz : 0810 433 444

► MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT /
DÉFENSEUR DES DROITS
02 51 80 64 30

► ENFANCE ET PARTAGE
0800 05 12 34

► SOS ENFANTS EN DANGER
02 40 89 73 14

► ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE
119
(appel anonyme et gratuit)

► FEMMES BATTUES
39 19

► SOS VIOLS FEMMES
0800 059 595
(appel anonyme et gratuit)

► Les animations de la Minote

• **Le Marché de Noël Musical** s'est organisé différemment pour sa sixième édition. En raison des élections régionales, il s'est installé dans la salle de sport.

Plus d'une vingtaine d'exposants était aux rendez-vous. Les élèves, les professeurs et les groupes invités se sont produits tout au long de la journée. Le Père Noël, quant à lui, a fait son apparition au moment du midi. Le vin chaud, les galettes/sauzisses et les crêpes participaient à l'ambiance.

• **La Folle Journée**

En parallèle de la Folle Journée de Nantes, c'est tout naturellement que La Minote propose son concert le dimanche 7 février 2016 à 16 h 00 à d'Horizinc.

Les élèves et les professeurs de l'école de musique La Minote célébreront la Nature.



► Naissances

09/01/2015 AINANI Ayoub

03/03/2015 BAHON Leïla

03/02/2015 BOUCHER Lise

17/09/2015 CHATEAU Enyo

20/03/2015 DAHLER Estéban

13/02/2015 DAVID Albane

15/06/2015 DELBART Nina

30/07/2015 FETIVEAU MALECOT Rose

15/01/2015 GADAIS Elyana

22/05/2015 GIRARD Tanya

26/06/2015 HERVY Camille

24/05/2015 HOGREL Maël

27/07/2015 JOSEPHINE Jordan

27/07/2015 JOSEPHINE Maë

20/09/2015 MAILLARD Emma

08/06/2015 MAISONNEUVE Maëlya

13/05/2015 MEGEMONT LEBEAU Léa

03/02/2015 PIERRE DUCHER Mathis

06/04/2015 ROUGET Gabin, Eugène

09/01/2015 SAUVAGET Léane

04/11/2015 SORIN COLAS Wesley

20/07/2015 THOMAS Hugo

13/11/2015 SUEL FOURRIER Bérénice

► Mariages

18/04/2015 KRAVTCHENKO Jessica et MOQUEREAU Julien

13/06/2015 GUÉRIN Mathieu et ÉTIENNE Jenny-Lie

► Décès

17/02/2015 NGUYEN KHOA TIEU, 97 ans

19/02/2015 BLAIS veuve HALGAND Régine, 87 ans

13/03/2015 CHAUMAREL épouse DALLIBERT Marie, 93 ans

14/04/2015 RENAULT Michel, 70 ans

02/05/2015 PAGEAU veuve LEMASSON Denise, 83 ans

10/05/2015 DUPÉ veuve PÉROCHAUD Raymonde, 83 ans

14/05/2015 BUGEL veuve MESLIN Jeannette, 90 ans

16/05/2015 RIALLAND André, 84 ans

23/05/2015 GAUTIER Henri, 91 ans

28/05/2015 GAUTHIER Stéphane, 44 ans

24/06/2015 BRETÉCHÉ veuve ROGER Renée, 93 ans

25/06/2015 VIAUD veuve ORAIN Monique, 78 ans

06/07/2015 CHAPRON veuve LEMERLE Marie, 90 ans

08/07/2015 DAVID veuve CHARLOT Gisèle, 98 ans

23/07/2015 MARTIN François, 93 ans

24/08/2015 VIAUD épouse CAILLON Madeleine, 86 ans

01/09/2015 BONNET veuve BRIAND Denise, 88 ans

23/09/2015 LE BAIL veuve BUAUD Angélique, 99 ans

09/10/2015 KEROULLÉ Gaëtan, 33 ans

13/10/2015 EON Albert, 95 ans

23/10/2015 MEYRIGNAC veuve LORCY Janine, 79 ans

27/10/2015 RÉGENT Michel, 86 ans

02/11/2015 GLOTIN veuve GUIHENEUF Marcelle, 79 ans

30/11/2015 Hélène HUGRON veuve PELAUD, 85 ans



Calendrier DES FÊTES

7 janvier	Cérémonie des vœux - Horizinc	19 mars	ÉCOLE ST-SAUVEUR Paëlla - Horizinc
10 janvier	GYM Démonstrations de gym - Salle des sports	26 mars	CONCERT'É VOUS Concert - Horizinc
19 janvier	ASSOCIATION UNC Assemblée Générale - Salle Notre-Dame	26 mars	AL SECTION ÉCOLE DE MUSIQUE Carnaval - Salle Notre-Dame
22 janvier	GÉNÉRATION'S CASTORS Assemblée Générale - Salle Notre-Dame	2 avril	LES CASTORGNOLLES Fest-Noz - Horizinc
23 janvier	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS St-Barbe - Horizinc	2 et 3 avril	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Graines d'Artistes - Horizinc
29 et 30 janvier	MUNICIPALITÉ Spectacle de la Cie Le Cercle Karré - Horizinc	3 avril	GYM Vide armoires - Salle des sports
5 et 6 février	AL SECTION THÉÂTRE Café Théâtre - Horizinc	23 avril	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc
7 février	AL SECTION ÉCOLE DE MUSIQUE Concert - Horizinc	23 avril	FOOTBALL Loto - Horizinc
9 février	AMICALE DES DONNEURS DE SANG Don du sang - Horizinc	23 avril	ÉCOLE ST-SAUVEUR Brin de culture - École St-Sauveur
14 février	Association UNC Loto - Horizinc	30 avril	ASSOCIATION MUSICALE LA CANTILENE Concert - Horizinc
16 février	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Belote - Horizinc	1 ^{er} mai	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Vide-greniers - Salle des sports / Minoterie
27 février	MUNICIPALITÉ L'Orchestre d'Harmonie de St Nazaire Horizinc	8 mai	ÉCOLE ST-SAUVEUR Rallye Vélo - Grande Salle de la Minoterie
4 mars	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Repas - Horizinc	11 mai	MUNICIPALITÉ - Commémoration 11 Mai Horizinc
5 mars	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc	13, 14 mai	MUNICIPALITÉ FESTIVAL PAIX - Horizinc
6 mars	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Loto - Horizinc	21 mai	ASSOCIATION MUSICALE LA CANTILENE Spectacle - Horizinc
10 mars	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Repas - Horizinc	27, 28 et 29 mai	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc
12 mars	MUNICIPALITÉ ST-PATRICK - DANSES IRLANDAISES Horizinc	3, 4 et 5 juin	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc
		11 et 12 juin	AL SECTION DANSE Gala de Danse - Horizinc

Calendrier DES FÊTES

12 juin	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Assemblée Générale - Salle Notre-Dame	22 octobre	CONCERT'É VOUS Concert - Horizinc
17 juin	BASKET Assemblée Générale - Salle Notre-Dame	29 octobre	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Concours St-Hubert - Salle Notre-Dame
18 juin	ÉCOLE PUBLIQUE FÉLIX-LECLERC Fête annuelle - Horizinc	30 octobre	GENERATION'S CASTORS Balade Moto - Horizinc
19 juin	GYM ST-SAUVEUR Concours - Salle des sports	11 novembre	FOOTBALL CLUB FAY BOUVRON Loto - Horizinc
25 juin	AL SECTION MUSIQUE LA MINOTE Concert - Horizinc	11 novembre	MUNICIPALITÉ - Lily CROS et CHAZELLE Horizinc
26 juin	ÉCOLE ST-SAUVEUR Fête annuelle - Grande Salle de la Minoterie	11 novembre	Commémoration 11 Nov. - Salle Notre-Dame
1 ^{er} juillet	GYM ST-SAUVEUR Assemblée Générale - Salle Notre-Dame	12 novembre	ÉCOLE ST-SAUVEUR Loto - Horizinc
3 septembre	GYM ST-SAUVEUR Inscriptions - Salle des sports	12 novembre	MUNICIPALITÉ - Les BANQUETTES ARRIERES Horizinc
9 septembre	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Distribution cartes - Salle Notre-Dame	3 décembre	FOOTBALL Club Fay Bouvron Loto - Horizinc
17 et 18 septembre	Journées du patrimoine - Horizinc	4 décembre	TENNIS CLUB DE BOUVRON Loto - Horizinc
27 septembre	AMICALE DES DONNEURS DE SANG Don du sang - Horizinc	4 décembre	AL SECTION MUSIQUE LA MINOTE Marché de Noël - Salle de la Minoterie
8 octobre	MUNICIPALITÉ - Celtomania : Concert Red Cardell Horizinc	10 décembre	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc
8 octobre	ÉCOLE ST-SAUVEUR Marché d'automne - Salle de la Minoterie	10 décembre	BASKET ST-SAUVEUR Loto - Horizinc
9 octobre	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Vide-armoires - Salle des sports	11 décembre	GYM ST-SAUVEUR Loto - Horizinc
15 octobre	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc	17 décembre	AL SECTION THÉÂTRE Spectacle - Horizinc
15 octobre	Repas des Aînés - Horizinc	19 décembre	MUNICIPALITÉ Spectacle de Noël